

LA FAUSSE COMMANDE OBLIGATOIRE DE BIEN ÊTRE ET CONFORT

BIEN ÊTRE ET CONFORT, l'une des multiples enseignes commerciales de la société **PROMONDO**, organise jusqu'au 31 décembre 2009 une loterie commerciale dotée d'un prix principal de 15 500 € et de prix secondaires habilement intitulés « chèque-euro 1^{er} prix » (*en fait, un simple bon d'achat de 2 €*).

La réglementation applicable aux loteries précise qu'aucune obligation d'achat ne peut être imposée au participant.

Et pourtant, une formulation « une commande est obligatoire » est inscrite en lettres capitales de couleur rouge.

En fait, il convient de rattacher cette formulation à la première partie de la phrase qui précise discrètement « mais pour recevoir le chèque-euro dans votre colis... ».

PROMONDO sait parfaitement manipuler la langue française en jouant sur l'interprétation de la phrase par le consommateur qui pensera qu'une commande est obligatoire pour participer au tirage au sort final.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménagoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**